DLP 29-8-88036754

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

®

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

EDITION
BAS-VIVARAIS
(ARBORICULTURE ET VITICULTURE)

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

22 Février 1987 — N° de série continue 137 — Bulletin n° 3

P3 et 4 : STADES PHENOLOGIQUES = STADES REPERES
A CHAQUE OBSERVATION, RETENEZ LE STADE LE PLUS FREQUENT DANS LA PLANTATION

P1 : PECHER : Cloque - Observez les yeux à bois
POIRIER: Psylles - Traitement lessivé : que faire ?
P2 : ARBORICULTEURS, ATTENTION AUX PRODUITS TOXIQUES

ARBRES FRUITIERS

PECHER

CLOQUE - Surveillez le débourrement des yeux à bois terminaux

Les 1ers signes de débourrement sont apparus.
Les prochaines périodes humides risquent d'être contaminatrices sur un éventail large de variétés.
Sur les variétés à débourrement précoce, la protection doit être renouvelée sans délai, si ce n'est déjà fait.
Toutes les variétés doivent être protégées avant le prochain redoux, puis durant toute la période de sensibilité.

POIRIER

PSYLLES - A LUSSAS, le traitement d'hiver préconisé a été lessivé

Plusieurs cas sont possibles.

* **Vous avez traité selon nos recommandations**
(mélange huile jaune + colorant nitré, temps doux, calme, mouillage soigné)

- si votre verger était faiblement infesté avant votre traitement, ne le renouvelez pas, sauf sur les rangs en bordure de poiriers non encore traités.
- si votre verger était infesté, renouvelez l'intervention le plus tôt possible, c'est-à-dire :
  . soit le 2ème jour consécutif à partir du début du redoux, à température maximale de 7 à 10° ; avec un pyréthrinoïde de synthèse homologué
  . soit après, sous réserve que lors du traitement, la température atteigne 7 à 10°, avec le mélange huile jaune + colorant nitré

* **Vous n'avez pas pu traiter selon nos recommandations**
(traitement colorant nitré seul, ou pas de traitement du tout)

Il faut attendre, à partir du début du redoux, 2 jours consécutifs de température maximale de 7 à 10° et traiter soit le 2ème jour, soit après, sous réserve que la température atteigne 7 à 10° lors du traitement.

Les pontes étant déjà nombreuses, la seule possibilité en matière de produit reste le mélange huile jaune + colorant nitré, seul efficace sur les oeufs.

Traitez par temps calme en mouillant soigneusement.

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

P 270

AGRICULTEURS, ATTENTION AUX PRODUITS DANGEREUX

Les spécialités toxiques ou nocives représentent encore 20 % des produits employés. De nombreux insecticides sont connus pour leur toxicité aiguë, mais d'autres produits d'un usage très courant sont aussi dangereux.

PARMI LES MATIERES ACTIVES LES PLUS DANGEREUSES, on peut citer :

INSECTICIDES - ACARICIDES (extrêmement dangereux)

Traitement des parties aériennes :
- azinphos (nb spéc)
- chlorfenvinphos (BIRLANE CE 40)
  azinphos + demeton S méthyl sulfone (GUSATHION)
- dialiphos (TORAK E)
- méthamidophos (TAMARON-ORTHOTOX)
- méthomyl (LANNATE-METOVER)
- mévinphos (PHOSDRIN W 10-PHOSLIT 10)
- monocrotophos (AZODRIN 20)
- parathions et oléoparathions (nb spéc)
- phosphamidon (DIMECRON)
- prothoate (produits composés)
- sulfotep (BLADAFUM) boîte fumigène pour serre

Traitement des sols :
- carbofuran (CURATER-DELEX)
- chlormephos (DOTAN)
- fonofos (DYFONATE)
- thiofanox (DACAMOX)

FONGICIDES (très dangereux ou extrêmement dangereux)

Traitement des parties aériennes :
- arsénite de soude (PYRALESCA RS-PYRALUMNOL)
- oxyde mercurique (SANTAR - KANKERTOX)
- colorants nitrés (nb spéc)

Pour les traitements de sol : les fongicides les plus dangereux sont soumis à une règlementation particulière.

HERBICIDES (très dangereux)

- les colorants nitrés :
  . dinosèbe (PHENOTAN-ARETIT SELECTIVE SANDOZ)
- le paraquat (GRAMOXONE ; assoc. avec diquat : PRIGLONE)
  le paraquat n'a pas d'antidote
- dinoterbe (HERBOGIL liquide)
- DNOC (nb spéc)

NEMATICIDES

L'usage des plus dangereux est soumis à une règlementation particulière.

RODENTICIDES - TAUPICIDES

La plupart sont extrêmement dangereux. L'usage de certains d'entre eux est soumis à une règlementation particulière.

NE SONT PAS CITES : les nombreux produits composés ou association comprenant une ou plusieurs matières actives très dangereuses.

DES SYMBOLES SUR LES ETIQUETTES
- Pour les produits les plus toxiques : la tête de mort et :
  T : toxique T+ : très toxique
- Pour les autres produits : **C** : corosif, **Xn** : nocif, **Xi** : irritant.

PRODUIT TOXIQUE T ou T+ : PROTECTION RESPIRATOIRE INDISPENSABLE.
Attention, seuls les masques à cartouche sont performants.
Les petits masques de textile, couramment utilisés, sont sans aucune efficacité.
Les risques d'intoxication sont accrus en VERGER (produit toxique au niveau des voies respiratoires) et sous SERRE (milieu confiné).

DANS TOUS LES CAS :
- **Evitez tout contact direct des produits et bouillies avec le corps**
  Port d'un imperméable complet, de lunettes, de bottes et gants en caoutchouc... Tout ce matériel, réservé aux traitements doit être nettoyé soigneusement après chaque usage.
- **Préparation de la bouillie : risque maximal d'intoxication aiguë**

LISEZ ATTENTIVEMENT LES ETIQUETTES ET NOTICES DE VOS PRODUITS